



Certificat Voltaire - votre score

À partir de L'équipe Certificat Voltaire <ne-pas-repondre@communications.projetvoltaire.fr>

Date Ven 27/12/2024 16:04

À Samuel SAMINATHAN <samuel.saminathan@eleve.isep.fr>

1 pièce jointe (61 Ko)

logo_cv.png;

Certificat Voltaire

Bonjour,

Vous avez passé le Certificat Voltaire qui mesure votre niveau de maîtrise des difficultés de la langue française à l'écrit.

Le sujet 1 mesure la maîtrise des difficultés occasionnant des fautes récurrentes dans des communications professionnelles courantes (courriels, rapports...). Ce sujet est noté sur 700 points.

Le sujet 2 mesure la maîtrise des difficultés d'un niveau plus relevé et plus littéraire ; il cible davantage les professions liées aux lettres : correcteurs, traducteurs, formateurs... Ce sujet est noté sur 300 points.

Votre score sur le sujet 1 est : 569

Votre score sur le sujet 2 est : 138

Votre score général est : 707

Félicitations ! Parmi les personnes ayant passé le Certificat Voltaire depuis la création de l'examen (tous centres d'examen confondus), 79.3 % ont un score inférieur au vôtre.

Vous pouvez afficher ce score général sur votre CV, avec le logo joint à ce courriel, en indiquant le code de vérification : 69EEYR7.

Dans les prochains jours, le certificat papier sera envoyé par courrier

postal :

- à votre professeur si vous êtes un(e) étudiant(e) ;
- à votre formateur si vous êtes en formation à temps plein ou en alternance ;
- à votre service formation si vous avez passé l'examen dans votre entreprise ;
- à votre adresse postale personnelle dans tous les autres cas.

Ce certificat contiendra un code de vérification que vous pourrez aussi afficher sur votre CV pour attester l'authenticité de ce score.

Pour voir où se situe votre score par rapport au référentiel, [cliquez ici](#).

Si vous souhaitez en savoir plus sur les solutions d'entraînement en ligne proposées par le Projet Voltaire, rendez-vous sur www.projet-voltaire.fr.

Si, par la suite, vous souhaitez repasser ce certificat, il vous suffira de vous inscrire dans la ville la plus proche de chez vous sur www.certificat-voltaire.fr.

Cordialement,

Mélanie VIÉNOT

www.projet-voltaire.fr